

# Mairie de Paris

Direction des Affaires Culturelles



## CONSERVATOIRE FREDERIC CHOPIN

*Conservatoire Municipal du XVème Arrondissement*

Directeur : Peter Vizard

## PROJET D'ETABLISSEMENT 2007 – 2010

## SOMMAIRE

### 1. INTRODUCTION

- (a) Préambule..... page 3
- (b) Qu'est-ce qu'un projet d'établissement..... page 3
- (c) Historique du projet..... page 3
- (d) Présentation générale du projet..... page 4

### 2. VALEURS & ENGAGEMENTS

- (a) Valeurs ..... page 5
- (b) Engagements ..... page 6

### 3. MISSIONS ACTUELLES

- (a) Enseignement ..... page 7
- (b) Action Culturelle ..... page 11

### 4. ETAT DES LIEUX

- (a) Locaux ..... page 13
- (b) Parc instrumental ..... page 14
- (c) Organisation ..... page 15
- (d) Fréquentation / données chiffrées ..... page 18
- (e) Liens avec la Mairie du Xvème ..... page 21
- (f) Partenariats ..... page 21

### 5. POINTS FORTS, POINTS FAIBLES

- (a) Points forts ..... page 23
- (b) Points faibles ..... page 24

### 6. PROJETS POUR LES TROIS ANS A VENIR

- (a) Enseignement ..... page 25
- (b) Action Culturelle ..... page 25
- (c) Locaux ..... page 26
- (d) Parc instrumental ..... page 27
- (e) Organisation ..... page 27

### 7. CONCLUSION ..... page 28

### 8. Annexe : LA MISE EN OEUVRE ..... page 29

## INTRODUCTION

### Préambule

Ce Projet d'Etablissement se réfère d'abord à l'objectivité et à l'analyse d'une réalité, base nécessaire à l'établissement d'un lien cohérent vers un développement des missions du conservatoire.

Il définit des orientations et des objectifs réalisables par étape et sous certaines conditions, notamment budgétaires, qui tiennent compte du contexte actuel. L'ensemble des acteurs du conservatoire pourra alors se mobiliser afin d'en assurer son application pour la période 2007 – 2010.

### Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?

*Voir aussi le document cadre du 4 avril 2003 de la Direction des Affaires Culturelles, page 1 : « Préambule : l'objet du projet d'établissement et le rôle du document cadre »*

Le projet d'établissement est avant tout une déclaration d'intentions : une feuille de route permettant aux responsables techniques et politiques, de concert avec les usagers, de tracer l'avenir et de fixer les objectifs pour l'établissement durant la période de référence, en l'occurrence 2007 – 2010.

Il n'est ni projet pédagogique ni règlement. Il exprime un ensemble d'aspirations et d'idées pour le développement de l'établissement sur trois ans et permet à tous d'en être informés.

Lorsque ces objectifs ont un coût, leur mise en oeuvre dépendra des moyens disponibles pour les satisfaire.

### Historique du projet

C'est par une délibération du Conseil d'Arrondissement du 26 juin 2006 que le Conseil d'Etablissement du conservatoire Frédéric Chopin a été créé. Réuni pour la première fois le 19 octobre 2006, il a eu pour mission cette année d'examiner et de valider un nouveau projet d'établissement.

Celui-ci a donc été élaboré fin 2006 / début 2007 en concertation avec le Conseil d'Etablissement.

La période de référence en a été refixée entre 2007 et 2010.

## Présentation Générale du Projet

Le conservatoire Frédéric Chopin est un établissement d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Cet enseignement s'inscrit dans l'action du service public.

Il remplit une mission culturelle par les concerts et spectacles qu'il propose.

Sa mission principale est de dispenser un enseignement artistique conduisant à une pratique amateur autonome. Il a également pour mission de permettre l'accès à un enseignement supérieur aux élèves qui en acquièrent les compétences.

Il est aussi :

- un lieu de référence dans les domaines éducatifs et culturels pour le 15<sup>e</sup> arrondissement
- un lieu de compétences et de création artistique
- un lieu qui, dans son territoire, doit inviter et accueillir tous les publics en faisant mieux connaître son action

Le projet d'établissement doit s'inscrire dans le respect des traditions culturelles existantes avec une réelle volonté d'ouverture et de développement.

Tel est notre but.

## VALEURS & ENGAGEMENTS

**Les objectifs du conservatoire se construisent sur des valeurs et engagements communs à tous.**

## VALEURS

### Enseignement et encadrement structurant

- Epanouissement personnel par la pratique artistique
- Orientation pédagogique vers une pratique artistique autonome
- Maîtrise technique conduisant à un moyen d'expression
- Pédagogie d'équipe : chant ou instrument, formation musicale, accompagnement au piano, orchestre, musique de chambre, déchiffrage, classes d'érudition, danse et art dramatique
- Eléments pédagogiques : cours, évaluations, auditions, concerts, spectacles
- Prise en compte du rythme individuel de développement
- Assiduité, discipline et rigueur

### Le conservatoire : lieu de référence

- Transmission de valeurs
  - Maîtrise de soi, goût de l'effort et recherche de l'excellence
  - Ecoute et respect de l'autre
  - Volonté de mener à bien un travail collectif
- Formation des élèves
  - Valorisation du patrimoine et ouverture sur les expressions nouvelles
  - Reconnaissance nationale des diplômes et niveaux acquis
  - Tremplin possible vers une formation professionnelle

## Ouverture et accessibilité

- Ouverture sur le monde du spectacle à travers les concerts et spectacles
- Ouverture sur l'arrondissement
  - Démystifier le conservatoire
  - Partager les passions entre jeunes d'horizons différents
  - Capacité d'accueil adaptée à la population du XVème Arrondissement
  - Possibilité pour le conservatoire d'accueillir toutes les familles quels que soient leurs revenus

## ENGAGEMENTS

L'administration du conservatoire s'engage :

- ◆ à réunir les conditions pour que les professeurs et élèves puissent donner le meilleur d'eux-mêmes

Les professeurs s'engagent

- ◆ à guider au mieux l'épanouissement de leurs élèves dans une pédagogie d'équipe aux compétences communes et complémentaires

L'élève s'engage

- ◆ à travailler de façon régulière et assidue

Les parents s'engagent :

- ◆ à soutenir leur enfant pendant tout son cursus et à adhérer aux valeurs de l'établissement

## MISSIONS ACTUELLES

*Le conservatoire Frédéric Chopin est l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique du XVème Arrondissement de Paris.*

## ENSEIGNEMENT

Le conservatoire fait partie d'un réseau d'écoles municipales appelées « Conservatoires Municipaux de la Ville de Paris ». Il adhère à la spécificité de l'enseignement dispensé par ces conservatoires.

Les disciplines enseignées sont issues du modèle traditionnel des Conservatoires de Musique, de Danse et d'Art Dramatique.

Le conservatoire a pour mission principale de former de bons amateurs. Toutefois, les élèves inscrits peuvent être accompagnés jusqu'au seuil des études professionnelles, si leurs motivations et aptitudes le leur permettent.

Il y a actuellement (en 2007) **46** disciplines distinctes qui y sont enseignées. **22** disciplines instrumentales, **16** disciplines collectives (dont les classes de danse et d'art dramatique) et **8** disciplines théoriques ou d'érudition.

La pratique instrumentale est indissociable de la Formation Musicale.

La pratique collective est obligatoire et fait partie intégrante du cursus des élèves.

### Cours spécifiques

Dans l'offre d'enseignement au conservatoire, il existe également des disciplines spécifiques à l'établissement.

Parmi celles-ci, il convient de citer :

- ◆ Atelier de jazz
- ◆ Atelier Quatuor à Cordes
- ◆ Big Band
- ◆ Classe de claquettes
- ◆ Direction d'Orchestre
- ◆ Choeur spécialisé
- ◆ Cours de préparation au Bac musique
- ◆ Cours de rythme appliqué
- ◆ Cours de soutien en formation musicale
- ◆ Déchiffrage
- ◆ Ensemble Vocal Frédéric Chopin
- ◆ Expression corporelle
- ◆ Jardin musical

Le cours de soutien en formation musicale existe, prioritairement, pour les élèves en difficulté. Il est accessible aux élèves sur proposition de leurs professeurs.



### **Rappel du cursus des études musicales et de danse**

Ce cursus est structuré en trois cycles. *Son fonctionnement est décrit dans le règlement pédagogique des Conservatoires Municipaux d'Arrondissement.* La durée des deux premiers cycles est de 4 ans, le troisième cycle et le cycle spécialisé durent en moyenne 3 ans.

Le premier cycle peut être précédé d'une période d'éveil et d'initiation pour la musique ou la danse.

Chaque cycle peut être écourté ou allongé d'un an pour tenir compte des rythmes d'acquisition de chacun.

A l'issue du troisième cycle, l'élève peut demander, à condition d'avoir obtenu son certificat de fin d'études musicales, à poursuivre ses études dans le cycle « post fin d'études », pour une durée maximale de deux ans.

Au cours du troisième cycle, il peut présenter l'examen d'entrée en cycle spécialisé (pour la musique uniquement), destiné aux étudiants qui désirent poursuivre des études supérieures.

### **Le cursus d'art dramatique**

La durée du cursus d'art dramatique est de trois ans. Il est constitué d'un seul groupe réunissant les trois niveaux. Le cursus comprend l'art dramatique, l'expression corporelle et le yoga, ainsi que l'initiation musicale.

Un contrôle continu est exercé par le professeur tout au long de la scolarité des élèves. Une attention particulière est accordée au sérieux et à l'assiduité de chacun.

Un contrôle et un examen de passage ont lieu chaque année devant un jury de professionnels.

### **Les évaluations**

Le contrôle continu tient compte de l'élève dans la totalité de son évolution au conservatoire. Il s'exerce grâce au suivi de l'élève par le professeur, et à travers sa participation aux animations.

Le passage d'un cycle à un autre est conditionné par la réussite d'un examen de fin de cycle devant un jury composé de personnalités extérieures à l'établissement, présidé par le directeur ou son représentant.

Les contrôles « intracycles » et examens de fin de cycle ont lieu chaque année à la fin du deuxième trimestre pour toutes les disciplines à l'exception de la Formation Musicale, du Chant, de l'Art Dramatique, de la Danse et des disciplines spécifiques.

Les jurys des contrôles sont organisés avec le concours des professeurs de l'établissement ou ceux d'autres conservatoires municipaux lorsqu'un échange est possible.

Un parent d'élève volontaire assiste en observateur à l'examen et aux délibérations des jurys.

Deux fois par an est organisée une grande audition d'élèves de troisième cycle (en solo ou en formation de chambre).

L'achèvement réussi du cursus amateur permet l'obtention d'un certificat de fin d'études<sup>1</sup>.

L'achèvement réussi du cursus préprofessionnel permet l'obtention d'un diplôme national<sup>2</sup>.

### **Règlement pédagogique**

Les conservatoires partagent un même règlement pédagogique pour les trois grandes spécialités :

*la musique, la danse et l'art dramatique.*

Ces règlements sont élaborés par l'inspection de la Ville de Paris en concertation avec les directeurs des conservatoires.

Ils sont régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution de la pratique pédagogique des conservatoires afin de correspondre aux besoins des élèves dans une société qui évolue.

### **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur du conservatoire régit le fonctionnement de l'établissement.

1 Certificat de Fin d'Etudes Musicales ou Chorégraphiques

2 Diplôme d'Etudes Musicales ou Chorégraphiques

## ACTION CULTURELLE

L'action culturelle permet aux élèves du conservatoire de se produire publiquement et de partager leurs acquis avec les autres élèves, leurs professeurs et leurs familles. Elle peut prendre plusieurs formes :

### Les auditions

Les auditions des classes ont lieu au moins une fois par an dans l'enceinte du conservatoire. Elles sont organisées de façon à permettre aux élèves d'âges différents de s'écouter.

Elles permettent aux élèves de se familiariser avec le jeu en public, de s'écouter les uns les autres devant les parents et amis et sont l'occasion pour le professeur et l'élève de vivre une expérience dans le prolongement du cours.

### Les concerts

Les concerts sont les expressions collectives d'initiatives partagées qui peuvent fédérer plusieurs classes ou disciplines dans un projet transversal. Ils se destinent à un public plus large et peuvent être délocalisés, en priorité dans l'arrondissement.

Ils ont un caractère plus formel où la présentation des participants joue un rôle important. Il y a plusieurs types de concert :

- concert de 3ème cycle, d'orchestre, de chœur...
- concert ou récital des professeurs
- concert des personnalités invitées

### Les spectacles

La notion du spectacle s'applique, principalement, aux manifestations publiques des classes de danse et d'art dramatique. La dimension visuelle y joue un rôle fondamental et, pour cette raison, a besoin d'une attention particulière au niveau de la régie et des moyens techniques.

Les principaux rendez-vous sont :

- spectacle de danse (une fois tous les deux ans)
- participation aux événements et spectacles du Théâtre du Rond-Point (classe d'art dramatique)
- Collaborations avec Radio France (Atelier de Création Radiophonique)
- Spectacle d'art dramatique en fin d'année

## **Les Portes Ouvertes**

Les Portes Ouvertes du conservatoire, initiées en 2002, connaissent un succès important auprès des familles, des élèves et des riverains.

Organisées dans la deuxième quinzaine de juin, lors d'un weekend complet (vendredi soir à dimanche soir), c'est un rendez-vous important pour les professeurs et pour les élèves, une fois que les contrôles et examens instrumentaux sont passés, et constituent une vitrine pour le conservatoire et pour son rayonnement.

C'est l'occasion pour les élèves et les professeurs de se produire de façon à permettre à ceux qui ne connaissent pas (ou qui voudraient mieux connaître) l'offre du conservatoire en matière d'action culturelle, de pouvoir le faire.

Les animations se produisent dans l'enceinte du conservatoire, comme à l'extérieur. Toutes les classes sont concernées par cette manifestation qui comprend concerts, auditions, démonstrations et master-classes.

L'ensemble de ces manifestations, qui se déroulent parfois simultanément, offre au public la possibilité d'un parcours diversifié.

L'obligation de choisir pose, certes, un problème pour quelques familles qui ne peuvent assister à tout, mais dans l'ensemble, cet inconvénient est largement compensé par la bonne ambiance qui règne dans le conservatoire et qui contribue à développer un climat de convivialité.

## **Les animations complémentaires**

Les animations complémentaires peuvent être de plusieurs sortes :

- conférences
- commémorations
- participation à la fête de la musique
- Carte Blanche à un compositeur
- organisation d'auditions extra-muros (à l'hôpital, maison de retraite...)
- participation aux manifestations organisées par la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs

## **La communication**

Le programme des manifestations est imprimé et communiqué pour le trimestre en cours.

## ETAT DES LIEUX

## LOCAUX

Fondé en 1962, reconstruit sur le site actuel en 1979 et réaménagé en 1996 pour y intégrer l'auditorium, une salle supplémentaire et les bureaux de l'administration, le conservatoire est situé au centre d'un ensemble immobilier (HLM) appartenant à l'Office Public d'Aménagement et de Construction de la Ville de Paris, dont l'accès se fait soit par la rue Bargue, soit par la Villa La Fresnaye au bout de la rue Mathurin Régnier.

### Observations générales sur le bâtiment

Construit sur trois niveaux, sur une dalle qui couvre le parking des immeubles avoisinants, la position géographique de l'établissement lui permet d'animer, par la fréquentation des élèves musiciens, danseurs et comédiens et par les concerts et spectacles gratuits qu'il propose, ce quartier tranquille<sup>3</sup>.

En revanche, cette implantation est très décentrée dans un arrondissement étendu mal desservi par les transports en commun. Par conséquent, le jeune âge des élèves et les heures tardives de fin de cours créent de nombreux problèmes d'organisation pour les familles.

La construction résiste assez bien au temps, mais les questions de vieillissement précoce n'épargnent pas l'établissement et plusieurs interventions importantes ont dû être pratiquées.

Actuellement doté d'un auditorium<sup>4</sup> de 150 places, d'une petite salle d'art dramatique récemment rénovée, d'une salle de danse, de 21 salles de cours, dont 9 pour cours collectifs, les locaux sont très nettement insuffisants pour dispenser l'enseignement aux 1150 élèves actuellement inscrits. A titre d'exemple, l'orchestre de cordes premier cycle est actuellement hébergé dans les locaux de l'Ecole Vigée Le Brun<sup>5</sup>.

Les problèmes acoustiques des salles de Formation Musicale font l'objet actuellement d'une étude technique.

3 *Le quartier directement autour du conservatoire est tranquille. Toutefois, le conservatoire a connu des problèmes par le passé de jeunes qui viendraient de la cité Maillot ou plus loin et qui ont pénétré dans le conservatoire pour y agresser le personnel (y compris le Directeur). Un travail avec l'association TVAS 15 (Marie-Hélène AIME ☩ ) a permis cependant de limiter ces problèmes.*

4 *L'auditorium a une capacité de 150 personnes. Cependant, celle-ci paraît insuffisante pour certaines manifestations, par exemple les grands ensembles d'orchestre ou de chœur (parfois 3 ou 4 parents ou amis par élève) rend extrêmement difficile la gestion des flux, d'autant que le poste de régisseur n'est pas encore pourvu.*

5 *Nous en remercions la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris ainsi que le Directeur de l'Ecole, Philippe CLIDIÈRE, qui ont bien voulu permettre depuis deux ans cette organisation.*

## Signalisation

La signalisation aux abords du conservatoire, actuellement insuffisante, est en cours de réfection.

Deux grands panneaux éclairés de plus de 6 mètres carrés seront posés, l'un sur le mur de la dalle à l'entrée de l'immeuble du 41 rue Bargue et l'autre à proximité de la colonne d'aération rue Mathurin Régnier.

Ils devraient rendre plus lisible la présence de cet établissement culturel sur l'arrondissement, car ils seront vus de la rue Dutot.

## Mobilier

Le mobilier du conservatoire est en partie satisfaisant. Cependant un plan de modernisation est en cours, qui concerne notamment les chaises des classes de formation musicale et des studios d'instrument, les banquettes des pianos et les chaînes hi-fi.

## PARC INSTRUMENTAL

Le parc d'instruments du conservatoire est composé principalement de 26 pianos, d'instruments de percussion et de contrebasses. Ces instruments ne sortent pas du conservatoire, excepté pour les concert à l'extérieur. Il existe par ailleurs quelques instruments à vents et à cordes qui sont loués aux jeunes élèves.

Le programme de modernisation du parc des pianos est actuellement à l'étude au BEAPA<sup>6</sup>. Il fait suite à une demande faite en Conseil d'Etablissement le 19 octobre 2006 lors duquel la Directrice Adjointe des Affaires Culturelles a invité le directeur à soumettre un projet. Celui-ci lui a été transmis en décembre 2006.

Depuis février 2007, le conservatoire bénéficie d'une location d'un piano Steinway. Il s'agit d'une mesure de transition en l'attente de l'achat d'un instrument de concert.

La prise en compte de la durée de vie utile des instruments, de leur entretien et de leur amortissement est un aspect de la gestion du parc instrumental qui n'est pas encore satisfaisant.

6 Bureau des Enseignements Artistiques et des Pratiques Amateurs

## ORGANISATION

### **L'équipe pédagogique et administrative est composée de :**

Un directeur

Une équipe administrative, encadrée par une secrétaire-générale dont dépendent :

- la sous-régie rattachée à la régie municipale du XVème arrondissement
- l'accueil et la communication
- la régie technique

Une équipe pédagogique composée :

- d'un conseiller aux études
- d'un secrétariat de scolarité
- 80 professeurs, assistants ou assistants spécialisés dont 8 accompagnateurs

Une grande partie de l'équipe pédagogique exerce le métier d'artiste et apporte ainsi à son enseignement une expérience précieuse et enrichissante.

## Concertation

Il y a deux instances de concertation principales :

### *le Conseil d'Etablissement.*

Présidé par le Maire de l'Arrondissement, il est composé :

- ◆ des élus de l'arrondissement,
- ◆ des personnalités qualifiées
- ◆ des professeurs élus
- ◆ des parents d'élèves élus
- ◆ des élèves élus
- ◆ des membres de droit
  - la Directrice des Affaires Culturelles
  - le directeur
  - le Responsable administratif

Ce conseil se réunit plusieurs fois par an, sur proposition du Maire de l'arrondissement et en fonction des projets à discuter.

### *le Conseil Pédagogique*

Ce conseil se réunit sous la présidence du directeur, assisté par le Conseiller aux Etudes, une à deux fois par trimestre. Il est composé de professeurs représentant toutes les disciplines organisées par département :

1. Accompagnement
2. Art Dramatique
3. Claviers
4. Cordes
5. Danse
6. Ensembles
7. Formation musicale
8. Guitare
9. Percussions et jazz
10. Vents (bois)
11. Vents (cuivres)
12. Voix



## Communication

Les moyens de communication au conservatoire sont :

### 1. Interne

- a) Affichage
- b) Courriers
- c) Distribution de notes d'information
- d) Echanges par courriel

### 2. Externe

- a) Signalétique : Le tableau d'affichage permet d'informer les parents des concerts et auditions au conservatoire sur les deux semaines à venir
- b) Information par voie de presse gratuite
- c) Supports informatiques
- d) Lettre d'information trimestrielle avec calendrier des manifestations

L'harmonisation des moyens de communication de la Ville conduit, à terme, à l'intégration des informations internet sur le site **paris.fr**

## FRÉQUENTATION / DONNÉES CHIFFRÉES

### Elèves

Le conservatoire accueille aujourd'hui 1166 élèves dans le cursus de la Ville de Paris, dont :

456 garçons (représentant 39% de l'effectif)

710 filles (représentant 61% de l'effectif).

1000 sont issus de l'arrondissement même, représentant 86 % du total (1 % de plus qu'en 2004).

### Répartition par secteur

Musique	82%
Danse	16%
Art dramatique	2%

### Répartition par classe d'instrument (musique)

Bois	18%
Cuivres	6%
Cordes	37%
Clavier	37%
Percussion	2%

### Proportion d'élèves par cycle (musique)

Initiation	Moins d' 1%
Premier cycle	57%
Deuxième cycle	34%
Troisième cycle	7%
Perfectionnement	Moins d' 1%
Préparatoire	Moins d' 1%
Cycle spécialisé	1%

**Proportion d'élèves par cycle (danse)**

Eveil	5%
Initiation	20%
Premier cycle	50%
Deuxième cycle	20%
Troisième cycle	5%

**Proportion d'élèves par discipline (danse)**

Danse classique	76%
Claquettes	24%

**Proportion d'élèves masculins en danse (3%)**

Proportion garçons (classique)	1%
Proportion garçons (claquettes)	9%

**Nombre d'élèves en art dramatique**

Proportion filles (art dramatique)	50%
Proportion garçons (art dramatique)	50%

**Proportion d'élèves par cycle (art dramatique)**

1ère Année	59%
2nde Année	23%
3ème Année	18%

### Le nombre d'élèves

Il est nécessaire de rappeler que le rapport national entre élèves de conservatoire et bassin de population est d'environ 1,5 pour 100. Cela veut dire que, pour le XVème arrondissement, le conservatoire devrait s'attendre à une demande de 3375 (au lieu des 1150 actuels) :

225000	Habitants du Xve Arrondissement
1,5%	Rapport national habitants / élèves conservatoire
3375	Nombre d'élèves attendus

Les élèves non pris en compte fréquentent d'autres structures (y compris le conservatoire du XVIème), mais il est certain que la situation géographique et le nombre restreint de places au conservatoire mènent de fait à une inégalité d'accès au service municipal culturel qu'est le conservatoire.

Paradoxalement, sa situation excentrée semblerait favoriser une modération de la demande d'inscriptions. S'il était situé plus au centre de l'arrondissement, il est probable que les listes d'attente seraient encore beaucoup plus importantes qu'à présent.

### Professeurs

Dans le cadre de la municipalisation des conservatoires, la Direction des Affaires Culturelles a conduit une action de résorption de l'emploi précaire qui a permis la titularisation ou la contractualisation de plusieurs professeurs et assistants ou assistants spécialisés.

La situation actuelle (mars 2007) en ce qui concerne le statut des professeurs est la suivante :

Nombre	Dénomination	Pourcentage
44	Professeurs vacataires	55%
16	<b>Professeurs titulaires</b>	20%
7	Professeurs contractuels	9%
4	Assistants spécialisés titulaires	5%
4	Assistants vacataires	5%
3	Assistants spécialisés	4%
1	Professeur intermittent du spectacle	1%
1	Assistant titulaire	1%
<b>80</b>	<b>Professeurs ou assistants</b>	<b>100%</b>

## LIENS AVEC LA MAIRIE D'ARRONDISSEMENT

La municipalisation en 2005 a permis une consolidation des liens entre le conservatoire et la Mairie d'Arrondissement.

Désormais, l'établissement est un « équipement déconcentré » qui a pour interlocuteur principal le Maire d'Arrondissement.

Ce lien est particulièrement clair dans l'organisation du Conseil d'Etablissement qui en est l'illustration principale et qui est présidé, de façon systématique, par le Maire ou son représentant.

Par ailleurs, toutes les relations formelles avec les instances extérieures donnent lieu à une convention avec la Mairie du XV<sup>ème</sup> arrondissement et / ou la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris.

## PARTENARIATS

Le conservatoire accueille les associations suivantes :

- *ADAMUS, association qui dispense des cours de musique et de théâtre aux adultes . (170 élèves)*

ADAMUS est son partenaire historique, fondée par le Maire du XV<sup>ème</sup> en 1994, pour en compléter l'enseignement par l'ouverture aux adultes de cours de qualité.

- *O Clair de la Lune / Regard en France, association dispensant, dans le cadre du conservatoire, des cours de théâtre aux adolescents en situation de handicap ou non .....(10 élèves)<sup>7</sup>*

Le conservatoire du XV<sup>ème</sup> a été le premier établissement municipal à ouvrir ses portes à cette association qui accueille les adolescents en situation de handicap. Un reportage sur cette action dans notre établissement a été projeté au Trophées de l'APAJH au Palais des Congrès le 3 février 2006.

- *Les Musicoliers, association qui dispense un enseignement d'éveil musical aux enfants en situation de handicap. ....(10 élèves)*

Le conservatoire du XV<sup>ème</sup> commence cette année un nouveau partenariat avec les Musicoliers, en leur permettant de recevoir pour des cours de musique, au moments creux de la semaine, une dizaine d'enfants handicapés.

<sup>7</sup> *Il convient de préciser que les associations qui bénéficient des locaux du conservatoire (à l'exception de l'Association O Clair de la Lune / Regard en France, dont la politique est justement celle de l'intégration de ses élèves dans la vie normale), le font le matin ou en début d'après-midi, lorsque la plupart des élèves du conservatoire sont à l'école.*

Deux associations bénéficient de résidences artistiques :

- la *Compagnie de Danse Contemporaine Marie-Laure AGRAPART*, qui collabore avec les classes de danse.

Cette compagnie intervient dans le cadre des cours pour permettre aux élèves de danse de prendre une part active dans la création chorégraphique qu'elle propose.

- le *Quatuor BENAIM*, qui se produit plusieurs fois par an dans le cadre des animations ou concerts.

Le Quatuor Benaim, dont deux membres sont professeurs au conservatoire, participe activement à la vie du conservatoire. Il est à l'origine de la création de l'Atelier de Quatuor à Cordes.

Le conservatoire accepte également les stagiaires en formation de professorat, encadrés par convention avec les organismes de tutelle, notamment les CEFEDM, ainsi que des jeunes élèves scolarisés en 3ème qui souhaitent travailler en entreprise au titre de leur formation scolaire.

Il accueille également :

- les élèves des écoles primaires du XVème Arrondissement dans le cadre d'une convention avec la Direction des Affaires Scolaires, pour des actions de sensibilisation à la danse.

Ponctuellement, et sur le support d'une convention préalable, il accueille des stages ou autres manifestations d'associations extérieures.

Enfin, tout élève des conservatoires municipaux qui présente une carte d'élève de l'année en cours, peut demander à utiliser un studio de travail, sous réserve de disponibilité.

### **L'association des parents d'élèves et amis du conservatoire du XVème Arrondissement de Paris**

L'association des parents d'élèves a pour but :

- ◆ « de développer, par tous les moyens, dans le souci d'une qualité accrue, l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique.
- ◆ « de promouvoir et d'organiser des activités visant à développer une pratique collective de la musique et de la danse (orchestres, vacances musicales, stages, etc...)
- ◆ « d'apporter une contribution lucide et active au bon fonctionnement du Conservatoire du XVème arrondissement de Paris
- ◆ « d'aider au développement de la vie musicale locale
- ◆ « de défendre les intérêts moraux et matériels des élèves du conservatoire. »

C'est un élément important dans la vie du conservatoire et constitue pour lui un interlocuteur permanent.

Elle participe notamment à la mise en place des observateurs volontaires, qui ne sont pas nécessairement membres de l'association.

## POINTS FORTS, POINTS FAIBLES

### POINTS FORTS PARTICULIERS

Le Conservatoire du Xve est réputé pour le sérieux de son enseignement

L'établissement offre un large éventail de disciplines et propose un enseignement particulièrement complet des instruments de l'orchestre et des disciplines théoriques

Les professeurs y sont libres de développer les projets qui les intéressent

Les relations tissées avec le monde associatif encourage celui-ci à demander des partenariats.

Il accueille des personnes handicapées

Il est ouvert au public étudiant d'autres conservatoires d'arrondissement

Il bénéficie d'une grande amplitude horaires (9h – 22h30 du lundi au samedi)

Il accueille les adultes dans les cours d'orchestre, direction d'orchestre, chœur adulte, big band et atelier jazz

Il bénéficie d'un auditorium ayant une excellente acoustique et d'une salle d'art dramatique de belle qualité

### POINTS FORTS GÉNÉRAUX

De nombreux parents considèrent que l'enseignement musical ou chorégraphique développe l'autonomie de l'enfant et profite, par là, à l'ensemble de ses études.

Ils disent également y rechercher pour leurs enfants un modèle de société ou les valeurs de respect, de courtoisie et de discipline sont valorisées.

Ils disent que les examens devant un jury, qui ne sont plus courants dans l'enseignement général, initient les enfants aux épreuves qu'ils auront à passer plus tard.

Le travail d'art dramatique permet aux élèves de mieux communiquer.

## POINTS FAIBLES

L'exiguïté des locaux ne permet pas d'accueillir correctement l'ensemble des usagers.

Le conservatoire est décentré par rapport à l'arrondissement, avec un réseau de transport public insuffisant

L'information en direction des usagers peut être améliorée.

Le parc instrumental est insatisfaisant dans les disciplines suivantes : piano, basson, harpe, contrebasse, percussions.

Il manque une salle pour le personnel

Le déficit d'heures en secrétariat pédagogique doit être comblé

Les locaux sont mal insonorisés

La proportion des élèves en 2e et 3e cycles est trop faible par rapport à ceux du 1er cycle.

Il souffre d'un déficit d'heures dans certaines disciplines

Le matériel audiovisuel est insuffisant.



## PROJETS POUR LES TROIS ANS À VENIR

### ENSEIGNEMENT

Valoriser les meilleurs élèves du conservatoire par des actions de prestige.

Mettre à 30 minutes tous les cours instrumentaux qui sont encore à 20 minutes en premier cycle.

Augmenter le nombre d'heures de musique de chambre.

Créer un orchestre à vent pour les élèves de 3ème cycle si leur nombre le justifie.

Etendre l'offre pour la danse.

Favoriser l'improvisation par l'organisation de stages.

Equilibrer le recrutement des nouveaux élèves par le panachage de débutants et non-débutants.

### ACTION CULTURELLE

Développer des passerelles culturelles avec la Mairie d'Arrondissement par la création d'une saison d'action culturelle proposant principalement des concerts dans la salle des Fêtes, dans la mesure des disponibilités.

- ◆ Concert des Grands Ensembles
- ◆ Concert des Choeurs
- ◆ Concert de Noël
- ◆ Concert de Fin d'année

Consolider les liens entre les cours du conservatoire et ADAMUS, par le biais de projets partagés et la participation renforcée aux cours d'orchestre et d'ensembles.

Accueillir des master-classes ou stages.

Organiser des concerts et projets transversaux de musiques contemporaines

## LOCAUX

### **Extension du conservatoire**

Une extension des locaux actuellement à l'étude au BEAPA est devenue indispensable pour l'organisation dans de bonnes conditions de l'enseignement artistique des élèves.

En effet, si l'on tient compte du fait que la quasi-totalité des élèves du conservatoire n'est disponible, à l'exception du mercredi et du samedi, qu'à partir de 17h au mieux et souvent 18h ou plus tard, il est impossible aujourd'hui de trouver dans le conservatoire les locaux suffisants à l'organisation des cours nécessaires au bon fonctionnement de l'enseignement dans le respect du règlement pédagogique.

La multiplicité des ensembles, issue de l'obligation des pratiques collectives, représente un atout pédagogique extrêmement difficile à mettre en oeuvre au regard de l'étroitesse des locaux.

### **Rénovation progressive du bâtiment**

Nous avons constaté une usure normale du bâtiment : certains matériaux n'ont pas résisté à l'assaut du temps et il est urgent de les remplacer ou les rénover. Une rénovation progressive et pluriannuelle a commencé, dont la salle d'art dramatique est un exemple.

### **Amélioration de l'accès handicapés**

Le conservatoire est accessible aux personnes handicapées grâce à une rampe à proximité de la Crèche Municipale Platon, situé en face du niveau 0 du conservatoire (sous la dalle). La pose récente de barres en chicane destinées à empêcher l'usage de la rampe par des cyclistes et utilisateurs de rollers et de skateboard rend cet accès hélas assez difficile pour les personnes en fauteuil roulant. Nous demandons que soient aménagés ces dispositifs afin de rendre à l'accès tout son sens.

### **Insonorisation des salles de cours**

L'étude acoustique en cours devrait apporter des suggestions pour que le problème soit traité le plus tôt possible.

### **Création d'une salle des professeurs / salle du personnel**

Une priorité est la création d'une salle des professeurs et salle du personnel. Cet espace pourra être utilisé comme salle de réunions et permettra au personnel de se restaurer.

### **Modernisation de la signalétique intérieure**

Trouver la salle dramatique lorsque le visiteur vient pour la première fois au conservatoire relève de l'exploit. Il est proposé que soit étudiée une signalétique appropriée, qui tienne compte de tous les aspects de l'usage du bâtiment et qui s'inscrive dans la charte visuelle de la Direction des Affaires Culturelles.

### **Distributeur de boissons**

Supprimer les boissons gazeuses sucrées et installer une fontaine d'eau.

## **PARC INSTRUMENTAL**

La rénovation du parc instrumental, inséparable d'un enseignement de bonne qualité, est une priorité.

A ce jour, l'ordre de ces priorités est :

1. le renouveau et remise en état du parc des instruments cités parmi les points faibles
2. l'établissement d'un plan pluriannuel du parc instrumental qui tient compte de l'amortissement
3. l'acquisition d'instruments pour le prêt aux élèves débutants dans les disciplines rares

## **ORGANISATION**

Combler le déficit d'heures dans le secteur de l'organisation pédagogique et d'enseignement.

Cela permettra d'améliorer le suivi des élèves et une aide renforcée aux professeurs sur l'ensemble de la semaine. Les temps partiels actuellement dévolus à la pédagogie ne permettent pas de répondre de façon satisfaisante à toutes les demandes.

## CONCLUSION

Le conservatoire Frédéric Chopin a une mission d'enseignement artistique générale où se rencontrent différentes expressions dans une libération des énergies musicales, chorégraphiques et dramatiques.

Le lecteur attentif aura remarqué l'importance, dans ce document, accordée aux questions structurelles et à la communication.

Nous constatons que les missions essentielles du conservatoire sont tributaires de questions liées à la structure. C'est en y trouvant une réponse appropriée que le professionnalisme, le dynamisme et la volonté de l'ensemble de l'équipe permettront à l'établissement de prendre toute sa place dans l'arrondissement dans des actions concertées avec les acteurs locaux pour y fonder un partenariat riche en promesses.

**ANNEXE**  
**LA MISE EN OEUVRE**

OBJECTIF	MISE EN ŒUVRE	COMMENTAIRES
<b>ENSEIGNEMENT</b>		
<i>Enrichir l'offre des cours de musique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des échanges, des conférences, des master class</li> <li>• Découverte de nouveaux répertoires (musique baroque)</li> <li>• Présence du répertoire contemporain</li> <li>• Travail de l'improvisation</li> <li>• Consolidation des liens avec l'association ADAMUS</li> </ul>	
<i>Enrichir l'offre des cours de danse</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une classe de danse jazz</li> <li>• Rassembler l'ensemble des cours du 1<sup>er</sup> cycle sous la direction d'un même professeur (Aline Perini)</li> <li>• Travailler à faire du cursus des cours de claquettes un cursus validant (obtention d'un diplôme de fin d'études)</li> <li>• Favoriser les échanges avec d'autres classes</li> </ul>	
<i>Enrichir l'offre des cours d'art dramatique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les élèves au travail face à la caméra (cinéma / t.v.) et au travail radiophonique</li> <li>• Acquérir un équipement technique</li> <li>• Développer les partenariats avec les salles extérieures</li> </ul>	
<i>Valoriser les meilleurs élèves du conservatoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des concerts soutenus par le conservatoire en partenariat avec des salles de concerts du 15<sup>ème</sup> (et associées)</li> <li>• Développer les actions de communication internes (irrigation de l'information, préparation des concerts)</li> <li>• Permettre aux grands élèves de se produire dans un répertoire les mettant particulièrement en valeur (concertos...)</li> </ul>	<i>Théâtre Silvia Monfort, Médiathèque Marguerite Yourcenar, Mairie du X<sup>ve</sup>, Auditorium St Germain</i>
<i>Obtenir plus d'heures d'enseignement</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter les cours de musique de chambre</li> </ul>	

OBJECTIF	MISE EN ŒUVRE	COMMENTAIRES
<b>ACTION CULTURELLE</b>		
<i>Créer une saison d'action culturelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer les projets transversaux (réunissant toutes les classes du conservatoire)</li> <li>Accroître les liens avec les passerelles avec l'association ADAMUS</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Instaurer un partenariat avec la Mairie et ses élus</li> </ul>	<i>Installer une saison culturelle dans la salle des fêtes de la mairie (trois dates dans l'année)</i>

<b>LOCAUX</b>	
<i>Prendre en compte les élèves qui ne peuvent venir au conservatoire, faute de place</i>	Obtenir la réalisation de l'extension du conservatoire
<i>Améliorer l'accueil des élèves, des parents et des professeurs</i>	Poursuivre le programme de rénovation du bâtiment
<i>Améliorer l'accès handicapés</i>	Demander l'aménagement des chicanes sur la rampe qui mène du niveau 0 à la dalle (niveau d'entrée du conservatoire)
<i>Améliorer les conditions de travail des professeurs</i>	Insonoriser correctement les salles qui ne le sont pas. Corriger les défauts acoustiques
<i>Améliorer les conditions de travail pour l'ensemble du personnel</i>	Créer une des professeurs / salle du personnel
<i>Améliorer l'accueil des visiteurs</i>	Moderniser la signalétique intérieure

<b>PARC INSTRUMENTAL</b>		
<i>Renouveler le parc des pianos</i>	Remplacer les instruments en fin de vie, réparer les instruments qui peuvent l'être	Demande transmise à la DAC en décembre 2006.
<i>Anticiper le vieillissement des instruments</i>	Etablir un plan d'amortissement pour que le vieillissement des instruments du conservatoire soit anticipé.	Réactualisation de l'inventaire de tous les instruments et établissement d'un plan pluriannuel de renouvellement.
<i>Faciliter l'accès aux instruments pour les élèves débutants</i>	Acquérir quelques instruments d'étude pour les louer aux élèves débutants, en fonction du revenu des parents	Transmission à la DAC d'un projet d'acquisition
<i>Pourvoir un meilleur stockage des instruments du conservatoire</i>	Améliorer les rangements des instruments encombrants	Aménager les salles qui accueillent ces instruments . Acheter une armoire pour les saxophones.
<b>ORGANISATION</b>		
<i>Améliorer le suivi des élèves par une augmentation d'heures d'organisation pédagogique</i>	Combler le déficit d'heures en secrétariat pédagogique	Poste à temps plein en complément du temps non-complet de secrétariat de scolarité.
<i>Développer et améliorer la communication et la promotion du conservatoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rafraîchissement des mailings (courrier et Internet)</li> <li>• Améliorer les délais de diffusion</li> <li>• Améliorer la qualité des supports</li> <li>• Utiliser les supports de la mairie du 15<sup>ème</sup></li> <li>• Créer le journal du conservatoire</li> <li>• Renouvellement du site Internet</li> <li>• Accroître la distribution de tracts</li> <li>• Mise en cohérence et normalisation de l'action de communication</li> </ul>	